

AP 2 : LE CHOIX D'UN NOUVEL EQUIPEMENT NOMADE ET SECURISE



PARIS 2024



Table des matières

Introduction : 3
Présentation : 3
CNIL : 4
Présentation : 4
Politique mis en place : 4
Charte de confidentialité pour les collaborateurs..... 5
Conclusion : 6
Conclusion confidentialités : 6
Conclusion générale : 6
Bibliographie..... 7



ASSURMER

Introduction :

Pour commencer, nous avons pour mission d'équiper les 184 collaborateurs des différentes agences d'un nouvel équipement. Ça doit être un équipement neuf, portable, très léger, mince et très autonome. La DSI veut aussi que l'équipement soit écologique. Le budget à respecter est de 140 000€ HT.

Présentation :

Pour conclure nous vous présenterons notre étude sur la CNIL et sa confidentialité de mot de passe.

CNIL :

Présentation :

Tout d'abord qu'est-ce que la CNIL "Commission nationale de l'informatique et des libertés". La CNIL vérifie la conformité RGPD, elle est chargée de veiller à la protection des données personnelles. Des sanctions peuvent être mis en place si la RGPD n'est pas respecté (jusqu'à 2% du CA).

Politique mis en place :

La dernière mise à jour concernant la politique de mot de passe date du 21 juillet 2022.

Par rapport à la précédente de 2017 la nouvelle apporte certaine modification :

- Les recommandations visent maintenant le degré de complexité (l'entropie¹) et non des critères à respecter comme la longueur du mot de passe.
- Elle recommande aussi d'éviter d'utiliser des informations secrète comme mesure pour alléger les exigences de sécurité.
- Nous retrouvons aussi l'abandons de renouvellement de mot de passe pour les utilisateurs classique en en revanche il reste requis pour les comptes à privilège.
- Eviter les mots de passes complexe mais connus
- Ainsi que des précisions sur les règles à la création pour garantir un niveau de sécurité constant tout au long du cycle de vie du mot de passe.

¹ Cela correspond à son degré d'imprédictibilité par conséquent sa capacité de résistance à une attaque par force brute (c'est à dire tester différente combinaison possible)

Charte de confidentialité pour les collaborateurs

Chers utilisateurs,

Nous tenons à vous informer qu'à partir de maintenant, nous avons mis en place une nouvelle politique de mot de passe visant à renforcer la sécurité de vos comptes. Cette initiative est destinée à protéger vos informations personnelles et à prévenir tout accès non autorisé.

Voici les règles que vous devez suivre pour créer un mot de passe conforme à notre nouvelle politique :

1. Votre mot de passe doit contenir au moins 12 caractères.
2. Il doit inclure des lettres majuscules, des lettres minuscules, des chiffres et des caractères spéciaux.
3. Évitez d'utiliser des informations personnelles telles que votre nom, prénom ou date de naissance ou information secrète.
4. Nous vous demanderons de nous faire par de celui-ci afin de vérifier sa conformité auprès du site de la CNIL.

"<https://www.cnil.fr/fr/verifier-sa-politique-de-mots-de-passe>"

Nous utilisons des outils conformes aux recommandations de la CNIL pour vérifier la robustesse des mots de passe et nous assurer qu'ils respectent ces règles. Si votre mot de passe ne répond pas à ces critères, vous serez invité à le mettre à jour lors de votre prochaine connexion.

Cette mesure vise à renforcer la sécurité de vos comptes et à prévenir tout accès non autorisé. Nous vous remercions de votre coopération pour maintenir un environnement numérique sûr.

Cordialement,

Service informatique dédié à la garantie de la sécurité des systèmes.

Conclusion :

Conclusion confidentialités :

Notre étude concernant la CNIL a montré qu'il faut un esprit responsable pour un mot de passe en effet un mot de passe doit être imprévisibles c'est un réel enjeu avec les cyberattaques qui se multiplie. Des règles doivent être respecter afin de préserver un environnement numérique sur.

Nous pouvons envisager d'utiliser des filtres de confidentialités lorsque les collaborateurs se déplacent dans des endroits publics pour garantir la confidentialité de données privées.

Conclusion générale :

Pour conclure nous avons deux ordinateurs portables qui rentrent dans le budget. D'une part il y le Dell Latitude qui est plus écologiques et possède un meilleur indice de réparabilité mais moins performants. D'autres part il y a le Asus Zenbook qui est plus performant et moins lourd à transporter mais moins écologiques.

Bibliographie

Label EPEAT:

<https://www.ecoconso.be/fr/content/label-epeat-pour-linformatique>

<https://www.epeat.net/>

<https://www.greenit.fr/epeat/>

Dell Latitude :

https://www.inmac-wstore.com/dell-latitude-3440-14-intel-core-i5-1335u-8-go-ram-256-go-ssd/p7328606.htm?gad_source=1&gclid=Cj0KCQiAjMKqBhCgARIsAPDgWlysBkJ_0ThcMPrKjyVzq626BbPBE8kbY-D3QVvyuKS1WDJBDkV15P0aAg7HEALw_wcB#coagent=1262880

Asus Zenbook :

<https://www.ldlc.pro/fiche/PB00574480.html>

Label TCO:

<https://www.ecoconso.be/fr/content/la-label-tco-pour-le-materiel-informatique>

CNIL :

Verifier son mot de passe :

<https://www.cnil.fr/fr/verifier-sa-politique-de-mots-de-passe>

MAJ de 2022 :

<https://www.cnil.fr/fr/mots-de-passe-une-nouvelle-recommandation-pour-maitriser-sa-securite>

Label ENERGY Star :

<https://www.labelinfo.be/fr/label/appareils-%C3%A9lectro-energy-star-0>

